CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Quatrième chambre

La demande d'avis introduite le 21 novembre 2022 par la Ministre de la Fonction publique, de l'Informatique, de la Simplification administrative, en charge des allocations familiales, du Tourisme, du Patrimoine et de la Sécurité routière de la Région wallonne sur un projet d'arrêté du Gouvernement 'modifiant les annexes 7 et 18 à 25 du Code wallon du Tourisme relatives à la grille de classement des établissements hôteliers et aux normes de sécurité à remplir pour l'obtention de l'attestation visée à l'article 332.D', portant le numéro 72.572/4 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 21 décembre 2022, conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.

‡LW-CCLWIBGCA-HCFHCTW‡